

DCM_2025_03_21

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

Mairie d'AVIGNON

**DIRECTION DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET DES ASSEMBLEES**

EXTRAIT

**DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance publique du : 26 JUIN 2025

ETAIENT PRESENT(E)S :

Mme Cécile HELLE, M. Claude NAHOUM, Mme Catherine GAY, M. Paul-Roger GONTARD, M. Fabrice TOCABENS, Mme Zinèbe HADDAOUI, M. David FOURNIER, Mme Laurence LEFEVRE, M. Claude TUMMINO, M. Sébastien GIORGIS, Mme Isabelle LABROT, M. Julien DE BENITO, Mme Amy MAZARI ALLEL, M. Jean-Marc BLUY, Mme Nathalie GAILLARDET, M. Eric DESHAYES, Mme Isabelle PORTEFAIX, M. Kader BELHADJ, Mme Martine CLAVEL, M. Marc SIMELIERE, Mme Anne GAGNIARD, M. Joël PEYRE, Mme Lilou QUENNESSON, Mme Joanne TEXTORIS, Mme Marie-Anne BERTRAND, M. Arnaud PETITBOULANGER, Mme Sylvie MAZZITELLI, M. Bernard HOKMAYAN, Mme Françoise LICHIERE, M. Christian ROCCI, Mme Anne-Sophie RIGAULT, Mme Ghislaine PERSIA, M. Paul RUAT, M. Arnaud RENOUEAU, Mme Murielle MAGDELEINE, Mme Carole MONTAGNAC, M. Jean-Pierre CERVANTES, Mme Annie ROSENBLATT, M. Mouloud REZOUALI, Mme Christine LAGRANGE, M. Michel BISSIERE, Mme Florence ROCHELEMAGNE

ETAIENT REPRESENTE(E)S :

Mme Laure MINSEN par M. Paul-Roger GONTARD
Mme Frédérique CORCORAL par Mme Cécile HELLE
Mme Anne-Catherine LEPAGE par M. Julien DE BENITO
M. Cyril BEYNET par M. David FOURNIER
M. Bernard AUTHEMAN par M. Claude NAHOUM
M. Thierry VALLEJOS par Mme Joanne TEXTORIS
Mme Annick WALDER par M. Christian ROCCI
M. Stéphane PRZYBYSZEWSKI par Mme Anne-Sophie RIGAULT
Mme Martine BAREL par Mme Ghislaine PERSIA

ETAIENT ABSENT(E)S :

Mme Laurence ABEL RODET
Mme Kamila BOUHASSANE

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :



CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2025

21

FINANCES : Réalisation d'un contrat de prêt Intracting d'un montant total de 1 078 950 euros auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour le financement de la rénovation de la piscine Pierre Reyne à Avignon

M. PEYRE

Mes chères Collègues, mes chers Collègues,

Par délibération n°15 du 30 mai 2018, la Ville a approuvé le lancement d'un plan de rénovation ambitieux des piscines couvertes d'Avignon. Dans le cadre d'un marché global de performance, les travaux correspondants ont été conduits pour la piscine Stuart Mill, Chevalier de Folard et Jean Clément. La piscine Pierre Reyne étant la dernière à bénéficier de ce plan de rénovation.

Parmi les financeurs de ce plan, la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC) est partenaire de la Ville au moyen de conventions de financement, dites « Intracting ».

Au regard du plan de financement relatif à la piscine Pierre Reyne, une demande a été introduite auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations afin qu'elle renouvèle son accompagnement.

Le montant prévisionnel total des travaux est estimé à 2 644 431 € HT.

Le montant des subventions s'élève à 1 304 362 € HT.

Le montant du contrat de prêt Intracting s'élève à 1 078 950 €.

Pour le financement de cette opération, le Conseil municipal est invité à réaliser auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations un contrat de prêt composé d'une ligne de prêt pour un montant total de 1 078 950 € et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

Ligne du Prêt : INTRACTING

Montant : 1 078 950 euros

Durée d'amortissement : 13 ans

Durée de préfinancement : 3 mois

Périodicité des échéances : Trimestrielle

Taux d'intérêt annuel fixe : 2.32 %

Ce taux d'intérêt, actualisé mensuellement par la Caisse des Dépôts, est compris entre un plancher de 0% et un plafond de 5.88 % et est donc susceptible de varier jusqu'à l'émission du contrat. En conséquence, le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du Contrat de Prêt.

Amortissement : Déduit (échéances constantes)

Typologie Gissler : 1A

Commission d'instruction : 0.06 % (6 points de base) du montant du prêt

Il est proposé au Conseil municipal d'accepter cet accompagnement en concluant ce contrat de prêt avec la Caisse des dépôts et Consignations.

Par ailleurs, l'ouverture des crédits nécessaires au chapitre 16 de l'exercice 2025 du budget annexe activités aquatiques sera faite.

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment l'article L. 2121-21 et L. 2121-29,

Vu la délibération n°3 du Conseil Municipal en date du 30 mai 2018 relative au lancement d'un plan de rénovation des piscines couvertes,

Vu la délibération n°27 du Conseil Municipal en date du 26 juin 2019 relative au lancement d'une consultation d'un marché global de performance,

Vu le projet de contrat de prêt Intracting pour un montant de 1 078 950 €.

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :

Considérant l'avis favorable de la ou des :

Commission Administration générale, finances et personnel

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **DECIDE**, pour le financement des travaux de rénovation de la piscine Pierre Reyne, de souscrire, auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations, un contrat de prêt, comportant une Ligne de prêt Intracting selon les charges et conditions du projet joint en annexe, et dont les caractéristiques financières sont les suivantes :

- Montant : 1 078 950 €
- Durée: 13 ans
- Préfinancement : 3 mois
- Modalités de versement : 1 versement en 2025 pour 1 078 950 €
- Période des échéances : trimestrielle
- Taux d'intérêt annuel fixe : 2.32% ; ce taux d'intérêt, qui est actualisé mensuellement par la Caisse des Dépôts, est compris entre un plancher de 0% et un plafond de 5.88 % et est donc susceptible de varier jusqu'à l'émission du contrat. Le taux effectivement appliqué sera celui en vigueur à la date d'effet du contrat de prêt
- Typologie Gissler : 1A
- Amortissement : déduit (échéances constantes)
- Commission d'instruction : 0.06% (6 points de base) du montant du prêt, soit un TEG de 2.33% ;

- **AUTORISE** Madame le Maire ou l'Élu(e) Délégué(e) à intervenir au Contrat de Prêt Intracting, à la (ou les) demande(s) de réalisation de fonds et à signer toutes pièces à intervenir.

ADOpte

Le Maire
Mme Cécile HELLE



Le Secrétaire de Séance
Mme Marie-Anne BERTRAND

PARVENU A LA PREFECTURE LE 02/07/2025

ACTE PUBLIE LE 03/07/2025

AR préfecture :

Date de télétransmission :

Date de réception en préfecture :